



TESTS D'APTITUDES

L'épreuve de présélection du concours assistant consiste en la passation de **deux tests**. Ces tests sont indépendants les uns des autres. Pour chacun de ces tests, les consignes vous sont précisées.

Quel matériel pour passer ces tests ?

N'importe quel ordinateur peut être utilisé. Vous avez uniquement besoin d'une connexion Internet et d'un navigateur récent.

Même si la plateforme est *responsive*, ne passez pas vos tests à partir d'un téléphone mobile ; utilisez un ordinateur ou une tablette.

Quelles sont les bonnes conditions pour réaliser ces tests ?

Il est important, tout d'abord, que vous vous assuriez de ne pas être dérangé(e) ou distrait(e) pendant la passation des tests. Veillez notamment à éteindre votre téléphone mobile.

Pour certains tests, un crayon et du papier peuvent être utiles.

La passation des tests

Quand vous débutez un test, vous arrivez d'abord sur une page d'instructions. Elles décrivent les objectifs du test, sa structure et son fonctionnement. Si vous le souhaitez, avant de commencer, vous pouvez cliquer sur le bouton "Entraînement" afin de vous entraîner sur quelques questions.

Dès que vous débutez le test à proprement dit, vous ne pouvez plus l'interrompre.

Vous pouvez faire une pause entre les deux tests, si besoin. Cependant, **vérifiez la date limite de passation** dans l'e-mail que nous vous avons envoyé.

Que faire en cas de problème technique ?

Il peut arriver qu'un test se bloque soudainement si, par exemple, le navigateur Internet s'est arrêté accidentellement. Dans ce cas, fermez votre navigateur internet et contactez le service de la hotline dont les coordonnées figurent dans le mail d'envoi.

Tests et handicap

Les candidats bénéficiaires d'une RQTH (Cf. art. L 5212-13 du Code du travail) peuvent, sur demande, bénéficier d'aménagements spécifiques. La demande, accompagnée des justificatifs, doit être faite au moment de l'inscription au concours.